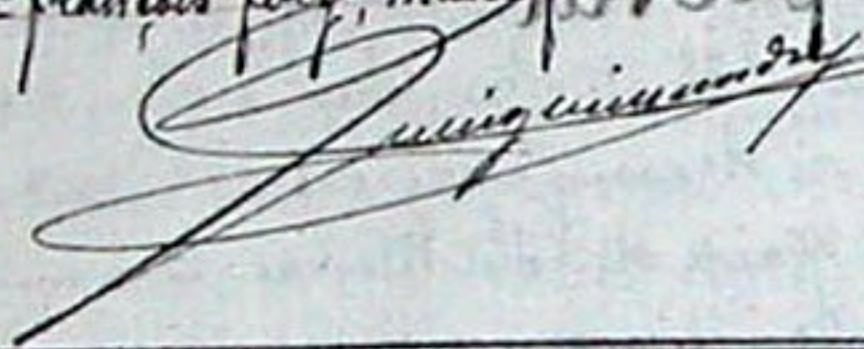


Du Oreste Novembre mil huit cent soixante-onze à quatre heures du soir  
 Acte de Naissance de Jean-Baptiste Oual, né à l'Île-Molène, arrondissement du Brest, le  
 Oreste Novembre mil huit cent soixante-onze à une heure du matin, fils des Michel Oual, cultivateur,  
 & de Marie-Renée Carion, ses époux, ménages demeurant à l'Île-Molène. Le sexe de l'enfant a été reconnu  
 être masculin en présence des frères Julien Guillardier, propriétaire, âgé des quarante-un ans, & Oual Pierre  
 marin, âgé de quarante-deux ans, demeurant à l'Île-Molène. Sur la réquisition à nous faite par les Dindin  
 nous avons dressé le présent acte de Naissance que nous avons signé avec le premier Dindin après lecture  
 Curatela, suivant la loi, par nous Jean-François Foly, maire faisant les fonctions d'officier de l'état-civil



Le Maire,

Foly